Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Licence Professionnelle Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

Objectifs

La licence prépare aux métiers de l'immobilier dans une approche pratique et théorique pour permettre aux titulaires du diplôme d'être opérationnels en entreprise comme salarié, ou agent commercial.

Les connaissances sont apportées par des professionnels et des universitaires en droit, comptabilité et gestion. Elles sont acquises à travers des enseignements et des mises en situation pratique.

LICENCE PROFESSIONNELLE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT

Public cible

- Licence 2 mention Droit, mention AES, mention Economie-Gestion
- BTS BTSA notariat ; professions immobilières
- DUT carrières juridiques ; administrations ou gestion des entreprises et des administrations
- VAE ou VAPP

Compétences acquises

L'étudiant développe des capacités d'analyse de contrats, de conseil en gestion, de contact avec les professionnels et les clientèles diverses. Les connaissances dans les matières juridiques sont solides et des outils sont donnés pour les actualiser.

Pour mener à bien ses activités, le diplômé mobilise ses connaissances en droit de l'immobilier, de l'urbanisme, de la construction et de la réglementation fiscale. Il connait les codes des marchés publics, les procédures d'appels d'offres et la règlementation du contentieux et la copropriété.

Il peut expliquer des notions juridiques relevant du domaine de l'immobilier à un client. Il sait faire preuve de diplomatie dans la gestion de contentieux.

Il peut conseiller sur la valeur d'un bien et effectuer les opérations d'acquisition, de cession ou de location immobilière. Il connait également les techniques commerciales et les procédures de transaction immobilières.

Il peut identifier une pathologie sur un bâtiment et mobiliser les professionnels compétents. Ses connaissances en gestion et comptabilité lui permettent d'assurer les opérations de gestion courantes d'une structure.

En résumé, les compétences acquises sont :

- Capacité d'analyse de l'information technique du secteur (immobilier, urbanisme, construction)
- Capacité de conseil et d'exécution d'opérations de gestion
- Connaissances juridiques (Droit de la responsabilité, droit des biens, droit commercial, principaux contrats, réglementation fiscale, codes des marchés publics, copropriété)
- Capacité d'actualisation des connaissances
- Aptitude au contact avec les professionnels
- Aptitude au travail d'équipe
- Aptitude au travail personnel autonome

Conditions d'accès

L'accès à cette année de formation se fait après un BTS (professions immobilières ou autres...), une deuxième année de licence en droit, en AES ou en économie gestion.

Le diplôme est également accessible par :

- validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage (Possibilité de formation en alternance).

Poursuites d'études

La vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle directe dans le secteur de l'immobilier.

La poursuite d'étude dans des masters spécialisés selon la règlementation en vigueur peut être envisagée sur un plan individuel.

La formation étant avant tout professionnalisante, elle n'a pas de débouchés directs sur des formations de masters.

Insertion professionnelle

> la production et la promotion de logements avec les prospecteurs fonciers, les constructeurs, les architectes, les promoteurs, les lotisseurs, les chargés de développement immobilier...

> la transaction avec les négociateurs, les agents immobiliers, les diagnostiqueurs, les experts immobiliers.

> la gestion des biens avec les gestionnaires de patrimoine ou de parcs locatifs, les administrateurs de biens, les syndics de copropriété.

Ce secteur est le 6e employeur national.

Les principaux débouchés sont :

Les cabinets d'administration de biens, les agences immobilières, les sociétés de construction et de promotion, les bailleurs sociaux... mais aussi le secteur des banques et des assurances ainsi que les entreprises qui doivent gérer un service immobilier.

Source : Observatoire et conjoncture-SNPI, PLF 2014, INSEE, ORM,

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest
Ouvert en stage
Formation accessible en : formation continue financée, formation initiale, reprise d'études non financées, Contrat de professionnalisation, formation en apprentissage
Durée : 1 an

Contacts

Contact administratif

UFR DROIT - scolarité licence professionnelle
scolarite-lp-deg@univ-brest.fr
Tel. 02.98.01.81.59

Responsable pédagogique

DE CET BERTIN Cécile

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Programme

Année Licence professionnelle : Métiers de l'immobilier

Semestre 5

UE Droit

- Droit de la responsabilité (coeff 2)	20h
- Droit des biens (coeff 2)	20h
- Droit de l'Urbanisme (coeff 2)	20h
- Droit des Sociétés (coeff 1)	10h

UE Gestion comptable et financière

- Comptabilité (coeff 2)	30h
- Gestion locative (coeff 1.5)	10h
- Financement et investissements immobiliers (coeff 1.5)	10h

UE Connaissances professionnelles

- Statuts professionnels (coeff 2)	15h

UE Formation Générale

- Informatique (15h) et outils numeriques et recherche docs (5h) - (coeff 2)	20h
- Soutien en Droit (10H) et soutien Gestion (10h)	20h
- Anglais (coeff 1)	20h

UE Professionalisation

- Parcours Non alternant
  - Projet tuteuré (150 h) - Parcours formation initiale
- parcours alternant
  - Accompagnement à la professionalisation - parcours alternance 10h

Semestre 6

UE Droit de l'immobilier

- Droit de la copropriété (coeff 2)	20h
- Droit des baux (coeff 2.5)	30h
- Vente du fonds de commerce (coeff 1)	20h

UE Gestion financière et fiscalité

- Gestion financière de l'immeuble (coeff 1)	10h
- Fiscalité immobilière (coeff 2)	20h
- Impayés (coeff 1)	10h

UE Connaissances professionnelles

- Immobilier social (coeff 2)	20h

UE Formation Générale et Communication

- Anglais (coeff 1)	20h
- Techniques de négociation (coeff 1)	10h

UE Professionalisation

- Parcours initial (stage)
  - Stage 420h - Formation initiale
- Parcours alternant
  - Accompagnement à la professionnalisation - Alternance 11h

Dernière mise à jour le 19 février 2024